

Pour citer cet article :

Yankel FIJALKOW (2007)

« Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », Authier J-Y, Bacqué M.H, Guérin-Pace F., (dir), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, 75-85

Construction et usages de la notion de quartier-village

Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris

Voici 30 ans que les politiques urbaines valorisent le partenariat, le tissu local, la redécouverte de l'authentique, la sociabilité de proximité et les équilibres micro-sociologiques. Les barres sur dalles qui faisaient la fierté de l'urbanisme progressiste sont démolies pour reconstruire des petits immeubles autour d'une place regroupant les commerces et services de proximité. Cette ambiance de quartier valorise les brassages sociaux à travers des événements comme les vides greniers et fêtes de quartiers. Dans la cité harmonieuse retrouvée grâce à la moyennisation de la société, les conflits d'intérêts s'effacent devant les arrangements locaux. Poussant la logique, les magasins à grand tirage découvrent la naissance de « *Phalanstères à Ivry* », des « *Villas-Kibboutz* », sortes de « *Républiques villageoises dotées d'une vie communautaire rare, d'une certaine mixité sociale, un virus associatif vivace et une solidarité spontanée envers les plus fragiles* » (Nouvel observateur, 15 décembre 2005). D'où nous vient ce modèle rêvé par les décideurs et les habitants ?

Prenant exemple sur les quartiers parisiens de Village de Charonne et Goutte d'Or à un moment stratégique de leur histoire, cet article voudrait comprendre comment le modèle de quartier-village, marqué par l'émergence des couches moyennes, s'insère comme cadre argumentatif dans le débat public relatif à l'urbanisme en quartier ancien.

Le modèle du quartier-village

La notion de quartier-village, prégnante à Paris, est caractérisée par la valorisation des ressources locales et architecturales issues du passé, la promotion d'espaces publics, l'ouverture à la régulation locale. Elle refuse la ville, assimilée à une collectivité dont la régulation, dépourvue de mémoire, est fondée sur l'application aveugle de règles

impersonnelles. Ce modèle du quartier-village, profondément territorial, se fonde sur une intelligence et une profondeur des lieux qui imprègnent les personnalités humaines.

Dans *Les pays parisiens*, l'écrivain Daniel Halevy (1937) fait usage de la notion de village pour décrire Montmartre avant l'annexion. Les parisiens ne sont pas, dit-il, comme le pensent les provinciaux, « *nés n'importe où c'est-à-dire à Paris* ». Imprégné du folklorisme des années 1920, il prête à chaque quartier des vertus psychologiques enracinées depuis l'enfance. Néanmoins, cette position favorable à la ville vient en contrepoint du discours ruraliste de certains intellectuels français. Par exemple, les auteurs qui, à l'instar de Charles Rist, membre de l'Institut, proposent une « *désurbanisation* » radicale de la France menacée par la « *détérioration de la race* » (Decugis et al. 1945). Ou des urbanistes et sociologues, qui prennent volontiers le village comme premier échelon de l'« *échelle communautaire* ». (Bardet, 1941).

Ce courant converge avec les réflexions qui se développent après l'haussmannisation de Paris (1852-1870). Dès 1897, le conseiller municipal Alfred Lamouroux qui dirige la commission du Vieux Paris, qu'il a fondé, souhaite qu'elle tienne un « *casier archéologique des maisons* » notamment celles promues à la démolition (Fijalkow, 1998). Ses membres, nommés par le Préfet, sont systématiquement consultés lorsque cette solution est envisagée. Ils s'avèrent particulièrement vigilants à l'égard des opérations menées dans le Marais et à Saint-Germain des Près et à l'origine de la loi de 1913 relative à la protection des abords des monuments historiques.

Dans les années 1940, la démolition des îlots insalubres fait débat : « *Un espoir : la ville de Paris n'acceptera pas d'être la seule en Europe à livrer ses quartiers historiques au massacre par les spéculateurs. Elle saura rendre à la vie et à l'habitat moderne, un de ses vieux quartiers du centre* » (Laprade, 1944). Dès l'après-guerre, la publication de *l'Evocation du vieux Paris*, suivie en 1963 du *Dictionnaire historique des rues de Paris* dit Hillairet (plus d'un siècle après le dictionnaire canonique des Lazare) est un signe. En 1978, *Connaissance du vieux Paris*, du même auteur, s'adjoint un nouveau sous-titre : « *rive droite, rive gauche, les îles et les villages* ». Ces ouvrages, régulièrement réédités, deviennent les manuels de référence d'un courant vulgarisant l'histoire de la capitale, à l'usage de ses défenseurs et visiteurs passionnés. Ils sont utilisés par les associations de quartiers et les aménageurs lorsque ceux-ci ressentent le besoin d'établir un « historique ».

En 1975 paraît la revue *Paris aux cent villages* sous le haut patronage d'Albert Laprade et Bernard Champigneulle qui s'inquiétaient dès 1943 du « vandalisme » à l'égard du bâti. En écho à l'inquiétude de certains élus (Thirion, 1951), ils luttent contre le « saccage du Marais », dont les hôtels sont victimes d'une occupation industrielle et populaire. La revue multiplie les reportages sur les « *quartiers en danger* » et donne des informations critiques sur l'avancement des projets municipaux. De nouvelles éditions paraissent en 1984 et au début des années 1990.

Louis Chevalier introduit très tôt la dimension humaine des dits village. Dans *Les parisiens* (1967), ceux-ci sont pourvus de caractéristiques physiques et morales, fidèles aux écrits hygiénistes : le milieu fait le vice, la qualité de vie des anciens quartiers fortifie les relations sociales. A la dénonciation du « vandalisme », ce sociologue associe « *l'assassinat* » des quartiers populaires (1977), et la construction de tours (Rosental et Couzon, 2001). Dans *l'Assassinat de Paris* il ironise sur la déclaration de Pierre Sudreau, Commissaire à la Reconstruction, se félicitant de l'abandon des mesures de sauvegarde du bâti ancien qu'il qualifie de « *politique du centimètre* ». Il dénonce la technocratie incapable de comprendre l'âme d'une ville. Sa défense du quartier des Halles, se fonde sur le « bon sens » des usagers. Alors que certains légitiment l'opération au nom de l'hygiène, Chevalier déclare : « *les gens des Halles et leurs représentants s'accommodaient fort bien de la prétendue saleté des marchés c'est-à-dire de leur propre saleté dont ils savaient que penser, dont ils avaient l'habitude et certainement aussi le goût* » (p 260). Il met en scène une « conscience collective » qui dépasse les oppositions de classe : « *Paris, c'était des gens de tous les métiers et de toutes les classes, des gens de toute sorte (...) et tout ce beau monde se retrouvait là (...) C'est par là surtout que les Halles étaient à l'image de Paris, qu'elles étaient Paris* ». Or, cette « conscience collective » disparaît : « *Halbwachs n'avait qu'à regarder autour de lui en lui, à Paris comme à Chicago, ce que ses infortunés successeurs n'ont pas la chance de pouvoir faire (...) évidemment une étude de la conscience collective à Parly 2 relèverait de la pure démence* » (p 299).

La critique de l'administration rejoint la contestation de l'action municipale pour des représentants et des lieux de débats accessibles (Chevalier, 1990). Dans le contexte de la réforme du statut de Paris, autonome en 1977, le souvenir des communes périphériques et populaires, annexées par Haussmann en 1860, est ravivé. Leur mémoire se prolonge dans les années 1980 alors qu'un pouvoir municipal autonome s'installe : au premier

rang la commune libre de Montmartre, au dernier celle de la Butte aux Cailles, en passant par Charonne. Des publications historiques montrent que ces communes furent, avant l'annexion, gouvernées par des maires proches de leurs populations (Rouleau, 1985, Jacquemet 1984, Faure 2001).

Elles soulignent aussi l'enjeu de l'histoire dans les opérations locales d'urbanisme, à la fin des années 1990. A Belleville, la revendication par des habitants d'un « *respect des caractéristiques sociales et urbaines du quartier* » pose le récit historique comme un enjeu central. La forme des parcelles, la morphologie du bâti, la trame viaire fait l'objet de bilans contradictoires. En 1998, la revue *Paris Projet* éditée par l'atelier d'urbanisme de la municipalité tente de définir ce que seraient des « approches nouvelles » de ces quartiers anciens : « *une ville harmonieuse et vivante est une ville qui évolue en s'appuyant sur son histoire, sur son identité. Paris est une capitale composée de nombreux quartiers et villages qui ont chacun leur histoire et leur caractère propre* », reconnaît le directeur de l'aménagement urbain qui accorde de nouvelles vertus à la concertation.

On n'en finirait pas de mentionner au fil du temps les nombreux ouvrages qui attribuent ou promettent aux quartiers parisiens le caractère de village. Le dernier en date, *L'Invention de Paris* (sous titre : *il n'y a pas de pas perdus*, Hazan, 2002), réalise une synthèse des écrits de piétons et visiteurs célèbres. Il distingue soigneusement les faubourgs, des villages qui préexistaient à l'annexion, pressentant pour ces derniers une promesse de modernité. Mais si le cadre reste fixe, la population a changé.

Les couches moyennes dans les quartiers populaires et leur mobilisation

A l'instar de phénomènes constatés à l'étranger (Glass, 1963 ; Jacob 1961), l'installation de couches moyennes en quartier ancien ne date pas d'aujourd'hui. Dans *Les choses* Georges Perec (1965) décrit l'installation des intellectuels précaires dans les centres anciens, majoritairement occupés par les laissés-pour-compte de la croissance économique (personnes âgées, immigrés et marginaux). « *Leurs appartements, studios, greniers, deux pièces de maisons vétustes dans des quartiers choisis, le Palais Royal, la Contrescarpe, Saint-Germain, le Luxembourg, Montparnasse, se ressemblaient : on y retrouvait les mêmes canapés crasseux, les mêmes tables dites rustiques, les mêmes amoncellements de livres et de disques.* »

Au milieu des années 1970, leur présence dans les luttes urbaines est remarquée par les sociologues urbains marxistes (Cherky et Mehl, 1979). Au côté, ou au nom, des couches populaires, ces néo résidents portent le fer aux politiques urbaines en revendiquant plus de respect au bâti ancien et un autre processus de décision que celui imposé par la technocratie gaullienne au nom du rejet d'un « *urbanisme de profit* » et du « *contrôle des habitants sur leurs modes de vie* ». Certains empruntent les canaux associatifs organisés autour de l'Association pour la démocratie locale –Adels-, des Groupes d'Action Municipale et des réseaux catholiques (association *Justice et Paix* par exemple). D'autres forment leurs propres organisations locales. Ils sont présents dans les centres anciens comme à Paris, face à « *l'embourgeoisement* » du Marais (De la Pradelle et Selim, 1976) ou la démolition du 14^{ème} arrondissement (Mignon et Mongin, 1976). Comme l'écrivent Cherky et Mehl (1976), « *une force sociale de cadres se dégage actuellement, actrice privilégiée des luttes sur l'environnement et sur les charges* ». Ainsi peut-on faire l'hypothèse que les formes de peuplement (Bidou, 1984 et Chalvon-Demersay 1984), correspondent à des types d'engagement mobilisant la notion de quartier populaire puis de village. Deux quartiers parisiens, Village de Charonne (20^{ème}) et Goutte d'Or (18^{ème}), étudiés à deux périodes différentes de mobilisation (1962-1975 pour le premier ; 1982-2000 pour le second) nous permettront de valider cette idée.

L'histoire mythique de Saint- Blaise- Village de Charonne

L'opération Saint-Blaise Village de Charonne est marquée par la cohabitation de deux types d'urbanisme : l'un orienté vers la rénovation-densification du tissu habité au début des années 1960, l'autre en faveur de la réhabilitation d'un quartier-village en partie réinventé à la fin des années 1970. Cette succession s'illustre par une coupure nette entre « *le village* » piéton et restauré et le quartier des « *tours* » d'habitat social dont le projet global fut brutalement arrêté en 1975 pour laisser place à un « *urbanisme à visage humain* ». Ce paysage comporte la trace de deux vagues de contestation.

La première vague, dès 1962, s'oppose à la volonté de la municipalité d'augmenter considérablement le nombre d'habitants du secteur et de déplacer les activités. Le diagnostic municipal relatif à ce quartier s'illustre par son vide argumentatif : il se borne à considérer que la densité faible de ce secteur et la présence d'activités industrielles à réinstaller en banlieue justifie amplement un projet intensif de construction. Face à elle

le contre-diagnostic qui émane de la collaboration, un peu surprenante, de la *Chambre des Propriétaires* et de la section locale de la *Ligue des Droits de l'Homme* fait le procès de la technocratie qui « *exproprie les propriétaires d'un quartier pour faire cadeau de leurs terrains à une société plus ou moins camouflée sous des dehors philanthropiques* ». Cependant la *Ligue des Droits de l'Homme* qui évoque les « *habitants de Charonne* », les « *travailleurs* » et « *ouvriers* » affiche une connaissance intime du secteur : selon elle les habitants sont menacés par l'augmentation des loyers et la fragilisation des activités économiques.

A partir de 1967 une seconde contestation oppose les tours (construction technique) au village (construction humaine). L'opposition à la démolition du tissu ancien recouvre des arguments différents, les uns basés sur la sauvegarde de la monumentalité, d'autres plus sensibles au "*quartier populaire*". Les brochures de l'*Association pour la Sauvegarde du Village de Charonne*, fondée au début des années 1970, multiplient photos et croquis paysagers pour montrer sa compétence technique, alliée à sa connaissance historique du secteur. Si cette association relève des nouvelles couches moyennes du quartier, son appartenance idéologique est floue. Pour promouvoir l'historicité, le contre-diagnostic s'attache autant à des monuments faisant « *signes* » comme l'église et le cimetière villageois qu'à des noms de lieux et d'espaces intéressants sur un plan urbanistique (par exemple les portes d'immeubles). La multiplication des « *signes* » d'historicité est au cœur du contre-diagnostic voulant démontrer la « *richesse du quartier* ». Celle-ci est, selon les entretiens que nous avons menés, traitée avec dédain par les services préfectoraux chargés de l'urbanisme (Ellul, 1977). Les services du Ministère de la Culture se limitent à classer l'Eglise et le cimetière. Les services techniques sont mobilisés par les résidents pour faire arrêter la construction des tours entreprises par la Préfecture au mépris des règles paysagères.

En 1974, l'association de sauvegarde du Village de Charonne alerte l'opinion à la radio et dans des quotidiens. Elle lance une pétition : "*On va raser Charonne, le dernier Village de Paris*". Des contemporains nous ont rapporté la ferveur quasi-religieuse qui a résulté de cet appel à la radio suscitant des rassemblements et des réunions spontanés. A côté des signes promouvant l'historicité, le discours de l'association développe aussi, à l'appui de ses croquis, une théorie socio-architecturale valorisant la construction « *vernaculaire* » (et redessine un parcellaire rural totalement imaginaire comme celui présenté ci-dessous).

Présentation du parcellaire villageois

Par l'association pour la sauvegarde du « Village de Charonne » 1973



Ainsi, promeut-elle « *l'articulation subtile des espaces collectifs et individuels que l'on trouve dans le tissu ancien de Charonne* » et donc « *des rapports de voisinage fondés sur la solidarité et non la rivalité qui oppose entre eux les habitants des grands ensembles condamnés à la solitude* ». Sur le plan social, elle déplore que « *Charonne privé de ses habitants les plus pauvres et les plus âgés se détache de ses origines* », mais elle ne mentionne pas la présence d'activités industrielles comme ciment de l'identité collective. L'histoire du secteur s'arrête au début du vingtième siècle et reprend en 1967, date de création de la ZAC.

Et, de fait, le Plan de la Zac rompt radicalement, dès la fin de 1974, avec la perspective de 1962 : il est désormais question de "*quartier*", "*village*", "*paysage*", "*continuité*", "*animation*". Ainsi, la conversion la plus spectaculaire des pouvoirs publics consiste dans la reconnaissance du village. Présenté à partir de 1973 comme un « *ancien village viticole et maraîchers* », le quartier est mis en scène sur un périmètre réduit qui ne représente que 5% de l'ancienne commune de Charonne. Les associations, la municipalité et l'Etat, en lançant une opération de réhabilitation immobilière et piétonnière valorisent le passé artisanal, populaire et villageois du secteur. Ce tournant local correspond à la nouvelle politique urbaine décidée à partir de 1975 (arrêt de la construction de tours, promotion de l'accession populaire à la propriété, réhabilitation

des 'quartiers existants'). Mais d'une part il pose un silence de plomb sur le passé récent des industries consommatrices d'espaces (fabriques de savons, cartonnage, briqueteries, fonderies) et leur population ouvrière, d'autre part il considère que l'esprit populaire peut survivre à la disparition de cette population. Ainsi, selon le *Manifeste de Charonne* et sa représentante, Henriette Pezières, « *L'extension du périmètre de sauvegarde à tout le tracé de l'ancien village, du moins ce qui en subsiste aujourd'hui, préserver l'histoire d'un quartier, conduit nécessairement à réhabiliter ses habitants et leur habitat. C'est le respect minimum qui leur est dû, une simple reconnaissance* ». Ces idées de « respect » et de « reconnaissance », sorte de dette sacrée à une population originelle, témoignent d'une certaine mauvaise conscience vis-à-vis d'un milieu populaire en train de disparaître. Interrogé trente ans plus tard, l'un des animateurs de cette association (enseignant d'architecture) admet s'être égaré dans une « dérive pittoresque », mais il souligne que c'était la seule possibilité pour sauver le quartier, même s'il n'avait « aucune naïveté » sur les conditions sociales dans laquelle celui-ci aurait évolué. L'accord entre les nouvelles couches moyennes et les pouvoirs publics se fonde sur le constat que ce quartier a été laissé à l'abandon, au mépris de son histoire et de son architecture vernaculaire porteuse de valeurs sociales. Ce constat repose sur un inventaire du patrimoine, des dessins, des photographies, mis en scène par le truchement des médias. La mémoire collective -qui ne retient ni le passé industriel du secteur, ni sa densification, ni son isolement, ni le retard de certains équipements- reflète bien les compétences d'un groupe social local disposant de relais dans le gouvernement urbain. De 1962 à 1975, on est passé de l'idée de quartier populaire à celle de quartier village.

Goutte d'Or : Le village communautaire en danger

Au début des années 1980, le quartier de la Goutte d'Or se singularise par la part de populations étrangères et de logements inconfortables qui désignent le secteur pour la rénovation urbaine. L'opération démarre en 1982 alors que le quartier est au sommet d'un processus de marginalisation.

Marquée dès ses débuts par une tentative de résorption de l'habitat insalubre, l'opération qui prévoit de démolir 1985 logements, d'en construire 620, et d'en réhabiliter 1615, repose notamment sur sa médiatisation. Dès 1983, la presse nationale et locale abonde de reportages mettant en scène ce nouveau « *ghetto* ». La mythologie misérabiliste de la Goutte d'Or, le souvenir des épisodes de la guerre d'Algérie, est réactivée. Les visites extérieures des immeubles, les façades décrépites et les fenêtres murées témoignent de « l'insalubrité » : « *le mouvement de population, couplé au développement anarchique des copropriétés, a déclenché un processus accéléré de dégradation gangrenant l'ensemble du quartier* » (conseil municipal, septembre 1983). Occupations illégales de locaux vacants, prostitution, garnis clandestins, délinquance justifient de : « *valoriser la partie Sud en vue d'obtenir une mutation physique et surtout sociologique* » ; « *restaurer et reconstruire le quartier* » (ibid.).

Une importante mobilisation associative se développe en articulant plusieurs formes de compétences techniques et d'organisation. Elle provient de membres de couches moyennes intellectuelles et de travailleurs sociaux faiblement dotés économiquement mais inscrits dans la continuité des luttes urbaines parisiennes et/ou dans le réseau chrétien caritatif. L'association Paris-Goutte d'Or publie en juin 1984, le premier numéro de son journal éponyme : « *le projet de la Ville de Paris : 12 immeubles détruits, un tiers des commerces en moins, 5000 habitants à la rue* ». Elle ne sous-estime pas les problèmes, luttant à la fois « *contre le parasitage par le quartier des trafiquants de drogue* » et « *contre le projet de raser le quartier pour déloger les habitants actuels modestes, immigrés en France* ». Le premier volet de la mobilisation associative s'attache au contrôle de l'image du quartier en dénonçant l'image diffusée par les médias nationaux et locaux. Sur le plan technique, elle conteste « *l'aspect social du projet* », et son utilité publique. L'argument d'insalubrité est réfuté en utilisant les mêmes grilles d'évaluation que la Ville mais en pénétrant dans les logements. Cette compétence technique est facilitée par la mobilisation de travaux scientifiques, tels ceux

réalisés par l'historien de l'architecture François Loyer et de Maurice Culot, membre de la Commission Nationale des Abords des Monuments Historiques. Comme pour le quartier-village de Charonne, les signes d'historicité sont recherchés, revendiqués et mis en valeur.

Sur le plan organisationnel, l'association s'élève contre le terme de « *ghetto* ». Elle écrit en 1984 que « *Notre quartier est un village* » et en 1986, qu'immigrés ou non, tous sont des habitants du quartier. Le modèle villageois et familial promu l'organisation de fêtes, des affiches, un journal, participe d'une véritable mise en scène du quartier allant à l'encontre du quartier d'exil présenté par la presse.

Or, c'est ce modèle villageois, fondé sur une capacité organisationnelle, qui entre en accord avec l'objectif de la Ville de Paris de fermer d'urgence hôtels de passe et taudis clandestins. Dès 1984, le député de l'arrondissement, alors dans l'opposition, établit le lien entre les associations et la Ville. Il déclare que l'opération vise en dehors « *d'une population marginale et souvent clandestine, la population stable composée pour 75% d'ouvriers et d'employés qu'ils soient français ou immigrés* » (conseil municipal 22 octobre 1984). La vision du quartier composée d'un noyau stable, familial et communautaire opposé à une population mobile, flottante et clandestine, permet une connivence entre les acteurs associatifs et municipaux. Cette vision est appuyée par des écrits scientifiques (Toubon et Messamah 1990).

Cette complicité est renforcée par la connaissance par les associations de l'histoire de l'opération. Elles sont donc les premières à demander l'inscription du quartier dans la procédure des « *îlots sensibles* », plus tard politique de la ville et du développement social urbain. Elles surveillent l'opération, ses calendriers opérationnels, commentent les projets architecturaux. Elles montrent leur capacité à établir une connaissance fine du secteur, un compromis local, une gestion interne du quartier intégrant les interventions de la collectivité publique.

Ces compromis sont toutefois dénoncés dès la fin des années 1990 par de nouvelles associations de résidents (*Vivre à Château-Rouge* et *Droit au calme*) opposées au discours accommodant à l'égard des populations immigrées, porté par les associations pionnières. Alors que ces dernières proposaient de traiter les problèmes « *en interne* » (sans leur reconnaître une ampleur exagérée et une spécificité locale) ces nouvelles associations produisent un discours alarmiste et en appellent aux pouvoirs publics. Dans

leurs cahiers de doléances, régulièrement envoyés à la presse, elles dénoncent les problèmes liés aux usages de l'espace public, « *l'absence de résultats* », « *la démagogie des processus participatifs* » bref, la régulation interne qui fonctionne d'autant moins, que le quartier est devenu "*une zone de non droit*". Elles demandent un retour de l'autorité publique, une "*restauration de l'Etat de droit, le seul qui rende possible l'intégration sociale*" (Droit au calme, *Plan d'urgence pour château Rouge*)

Au-delà des causes sociologiques de cette discordance entre les associations de première et seconde génération, l'exemple de la Goutte d'Or montre la fragilité du modèle du quartier-village, même doté d'un diagnostic communautaire fondé sur une forte technicité et une histoire collective. Il peut être déstabilisé par des ménages primo arrivants/ primo accédants, dotés d'une très courte mémoire de l'opération, ayant un faible usage du quartier mais qui utilisent la contestation publique, la « *voice* » au sens d'Hirshman (1970).

Conclusions : quartier-village et historicité

Le modèle du quartier-village a fait l'objet de nombreux débats dans les études urbaines. Noshis déclarait en 1984 « *Qui mieux que le village dans la ville* » peut relier de manière affective l'habitant et son environnement ». Choay (2001) célébrait les « *retrouvailles corporelles avec des lieux par le truchement d'un bâti articulé et différencié servant de support à l'identité humaine et sociale puisqu'on ne peut devenir citoyen du monde qu'à condition d'appartenir à un lieu* ». Mais d'autres dénoncent une historicité présumée et le scénario-catastrophe d'un développement de la « *ville par partie* » (Lucan, 1997). Nous n'avons pas voulu entrer dans ce débat, ni dans celui relatif aux réalités sociologiques (Authier, 2001) ou typo-morphologiques du quartier (Fayt, 2000). Sans renvoyer le quartier-village à un simple référentiel de valeurs ou un à un discours de justification (Boltanski et Thevenot, 1991), notre propos a permis d'étudier de quelle utilité pouvait être la notion de village dans le projet urbain.

Néanmoins la mobilisation de l'histoire est importante dans les deux quartiers étudiés. D'une part elle permet à des nouveaux venus de revendiquer une image idéalisée du quartier, vivant dans l'illusion d'une communauté passée homogène et sans conflits, sans se donner les outils pour penser et agir dans un cadre social plus diversifié. C'est un moyen d'intégration un peu factice qui établit une connivence avec la municipalité.

D'autre part elle constitue une base technique permettant de participer à l'opération et de partager la rationalité opérationnelle.

Ainsi, les ponts entre les associations et la municipalité sont aussi bien argumentatifs que cognitifs : ils correspondent à une reconnaissance des problèmes. La territorialisation (le village) et l'historicisation (l'architecture vernaculaire) sont stratégiques. Leur reconnaissance par la municipalité lui permet de délimiter les problèmes à traiter au nom d'un bien et d'une histoire commune et de reconnaître la légitimité des interlocuteurs qui en sont porteurs.

Dans les deux cas étudiés, le quartier-village se décline en « village pastoral », « village communauté inter ethnique », « village patrimoine ». Or, l'approche historique montre l'efficacité différentielle de ces modèles selon les opérations d'urbanisme et les groupes sociaux, fort différents, qui en sont porteurs. Ainsi, les « villages » que le plan local d'urbanisme de Paris (2003) se propose de recréer dans certains quartiers résultent de l'usage que font les groupes sociaux de l'histoire des lieux. Dès lors, l'option prise en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien et de la concertation est un encouragement à l'égard des groupes les mieux dotés d'une capacité à dire l'histoire, fusse t-elle celle des autres. Or, cette compétence reconnue, cette quasi-virtu, est un élément fondamental du diagnostic urbain que les urbanistes tachent d'établir avec rationalité depuis plus d'un siècle. Tester ce modèle sur d'autres cas de concertation en quartier anciens permettrait de tirer des leçons sur le rôle de l'histoire et le modèle de quartier-village pour la démocratie locale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME « Pourquoi il faut sauver Charonne en particulier et l'habitat ancien en général », n°312, févr. 1975, page 13. *L'Ami du 20^{ème}*
- ANONYME, « Rénovation urbaine : îlot Saint Blaise », *Chambre des Propriétaires*, décembre 1963
- BANASSAT M, « Charonne ou la rénovation d'un village », *Revue 75-20, la revue du 20^{ème}*, 22, 1974
- BARBET-PEZIERE (H) Derrière la place des Grès au cœur du vieux Charonne, une tour de 34 niveaux, *Connaissance de Paris et de la France*, 1973
- BARDET G (1941) Problèmes d'urbanisme, Paris, Dunod
- BIDOU C (1984) Les aventuriers du quotidien, essai sur les nouvelles classes moyennes, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOURDIN A. (1984) Le patrimoine réinventé, PUF.
- CASTELLS M (1977) The city and the grassroots. Across cultural theory of social urban movement, Berkeley, University of California Press.
- CHALAS Y et DUBOIS TAINE G (1997), La ville émergente L'Aube.
- CHALVON-DEMERSAY S (1984) Le triangle du 14^{ème}, de nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme.
- CHAMPIGNEULLE B, LAVEDAN P, RAVAL M (1943), Destinée de Paris édition du Chèvre.
- CHERKY E et MEHL D (1979) Les nouveaux embarras de Paris, Maspéro.
- CHEVALIER L (1967) Les parisiens, Hachette.

CHEVALIER L (1977) L'assassinat de Paris, Plon.

CHOAY F (1965) L'urbanisme, utopies et réalités, Seuil.

DE LA PRADELLE M. et SELIM M. « Les militants du Marais » in *Contre pouvoirs dans la ville* Autrement 6/ 1976.

DECUGIS H, LEBRETON A, HEUYER G, DEROBERT L, RIST Ch (1945) Urbanisation et désurbanisation : problèmes de l'heure, Plon, 1945.

FAURE A (2001) « Un peuple dans sa ville ou le cours d'une longue recherche » Genèse, 42.

GLASS R (1963) Introduction to London : aspects of change, London Center for Urban Studies.

HALEVY D (1937) Les pays parisiens, Grasset.

HAZAN E (2002) L'Invention de Paris, il n'y a pas de pas perdus, Seuil.

JACOBS J (1961) Death and life of Great American cities, New York Random House.

JACQUEMET G (1984) Belleville au 19^{ème} siècle : du faubourg à la ville, Ed EPHE.

LAPRADE, ROUX-SPITZ et DANIS : « Renaissance d'un vieux quartier », *l'Architecture française*, n°41, mars 1944.

MIGNON P. et MONGIN O. « Genèse de notre association de quartier VDL XIV » in *Contre pouvoirs dans la ville* Autrement 6/ 1976.

PEREC G (1965) Les choses, une histoire des années soixante, Renée Juilliard.

ROSENTAL P-A et COUZON I. « Le Paris dangereux de Louis Chevalier : un projet d'histoire utile » in LEPETIT B. et TOPALOV C. (2001) La ville des sciences sociales, Belin.

ROULEAU B (1985), *Villages et faubourgs de l'ancien Paris, histoire d'un espace urbain*, Le Seuil.

THIRION A (1951) Rapport au Conseil Municipal de Paris relatif aux opérations générales et locales de voirie.

TOUBON JC et MESSAMAH (1990) Centralité immigrée, le quartier de la Goutte d'Or, L'Harmattan